



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENTS : Nicole Genin, Simone Combet, Jacques Cuisnier, Félix PEREZ, Maurice COTTAZ, Geneviève Corbi, Michelle Faure, Sophie Césal, Gérard Budin, Gilbert Batier, Pierre-Yves Durand, Nadège Jodar, Marie Charpentier.

EXCUSÉS : Jonathan Dupin, Marie-Alix Riobé.

LE QUORUM EST ATTEINT

DÉBUT DE SEANCE : 20 h 35
Séance présidée par Nicole Genin

Secrétaire de séance : Sophie CÉSAL

☞

Adoption du compte-rendu du conseil du 22 juillet 2021 : certains membres n'ayant pas reçu le compte-rendu par mail du 1er août contraint à repousser l'approbation au prochain conseil.

☞

Madame le Maire demande à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour une délibération relative aux devis de travaux de voirie. Le consentement ainsi recueilli, cette délibération figurera en point 5.1 du programme joint.

☞

1/ Décision modificative du budget n°3

- Monsieur Félix PEREZ, 3ème adjoint au maire responsable des finances et du budget indique aux conseillers qu'afin de régulariser les prévisions budgétaires et éviter les anomalies de fin d'année, il convient de prendre une nouvelle décision modificative. Ces corrections ont été demandées par le trésorier afin que le compte de gestion du trésorier soit identique en tous points avec celui de la commune. Après ces explications, le conseil vote « pour » à l'unanimité des membres présents et approuve la décision modificative de budget n°03 et se décompose comme suit :

Chapitre 023	Dépenses de fonctionnement	- 200.00 €
Chapitre 021	Recettes d'investissement	- 200.00 €

2/ Détail du forfait administratif du plan d'action 2021 de l'ENS de Valencey

Monsieur Jacques Cuisnier, 2nd adjoint en charge du dossier de l'ENS de Valencey rapporte que malgré la délibération prise lors du dernier conseil (Délibération n°35-2021 du 22 juillet 2021), le Département demande de détailler les actions qui composent le forfait administratif (AD4) afin de pouvoir instruire notre dossier et verser la subvention de l'année 2021.

Le conseil vote « pour » à l'unanimité des présents et approuve les actions détaillées du forfait administratif. M. Cuisnier précise qu'une visite du site de l'ENS est prévue au cours de l'automne.

3/ Point financier

	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Investissement Dépenses	520 262.70 €	41 301 €	7.94 %	+ 41 707 €
Investissement recettes	520 262.70 €	83 008 €	15.95 %	
	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Fonctionnement Dépenses	651 958.74 €	184 000 €	28.22 %	+ 40 631 €
Fonctionnement recettes	651 958.74 €	224 631 €	34.45 %	

4/ Point sécurité routière

Une pétition a été adressée au maire et aux conseillers. Le maire procède à sa lecture et fait circuler les annexes qui l'accompagnent afin que tous les conseillers en prennent connaissance. Il est notamment demandé dans ce courrier qu'un aménagement soit mis en place afin de limiter la vitesse et les nuisances sonores à la route de la Frette. La responsable et les membres de la commission sécurité routière se sont déjà saisis du dossier. Une rencontre est envisagée avec le responsable des voiries du département. Et une autre avec le responsable de la sécurité routière d'une commune voisine. La commission rendra compte des décisions aux habitants via les canaux d'information habituels (Sorl'info et site internet)

5/ Point sur l'avancement du dossier de travaux sur le bâtiment de la mairie

Le bâtiment de la mairie nécessite de multiples travaux de sécurisation et de mise en conformité. Le coût des travaux est estimé à environ 237 000 € ; les frais d'architecte à environ 13 000 € ; les frais de contrôle et d'appel d'offre sont à comptabiliser en sus (indéterminés à ce jour).

5.1/ Validation des devis de voirie

Madame le maire rappelle au conseil les travaux de voiries annoncés lors de la séance du 14 juin 2021 : « les voiries non départementales représentent une charge importante pour la commune. Après consultation et étude des offres de différentes entreprises notamment sur leurs procédés de réfection (bicouche ou enrobé total), la durabilité (15 ans ou 30 ans) et le coût des travaux, il a été décidé de retenir l'entreprise CUMIN TP située à Tramolé qui procédera à la réfection prochaine du chemin des marais- coût des travaux : 23 450 € HT ; ainsi que les reprises en point à temps sur l'ensemble de la commune pour 6 900 € HT ».

Les conseillers votent à l'unanimité des présents et autorisent Mme le maire à signer le devis correspondant afin de débiter les travaux.

6/ Tour de table et questions diverses :

- Recrutement agents :
 - Laurana GUILLIEN : agent de garderie soir et accompagnante de cantine scolaire,
 - Émilie VERLEY : agent de garderie matin et accompagnante de cantine scolaire, elle vient en renfort à l'accueil du secrétariat le matin.

Toutes deux sont habitantes de St Sorlin de Morestel.

- Dossier vigipirate : *Ce dossier est subventionné à 80 % entre la Préfecture avec les Fonds Interministériels de la Prévention de la Délinquance à hauteur de 20 % et le Département avec son Plan École à hauteur de 60 %.*
 - Le rehaussement des barrières aura lieu au cours du mois de décembre,
 - Opacification des vitres prévue fin septembre,
 - Un interphone a déjà été installé et mis en service afin de permettre de contrôler l'accès des personnes dans l'enceinte du bâtiment.
- Le siège social de la Communauté de communes est désormais situé à Arandon.
- Colis de Noël et personnes de + de 70 ans ou/et vulnérables : doivent se présenter une fois par an en mairie afin de mettre à jour leur dossier.
- Club diamant : la présidente du Club a adressé au conseil une lettre de remerciement pour la subvention allouée.
- Nettoyage d'automne du 18 septembre 2021 : environs 15 personnes se sont mobilisées pour ramasser 22 kg d'ordures composées principalement de canettes en aluminium ou en verre, quelques masques et des tickets de jeux à gratter. Un article paraîtra prochainement dans le Sorl'Info.
- Mouches : L'église est envahie chaque année à cette époque par des milliers de mouches. Outre ce phénomène cyclique constaté, il est d'intérêt d'investir dans une solution qui limiterait les dégradations à l'intérieur du bâtiment de l'église et réduirait les coûts d'entretien. La solution de l'usage d'un destructeur d'insectes à UltraViolets de qualité professionnelle a été retenue.
- Clocher de l'église : d'autres pièces sont à remplacer. Elles ont été commandées.
- École : réflexion sur la mise en place de 2 détecteurs de CO². Le coût unitaire est estimé entre 200 € et 500 €.
- ENS (par Michelle Faure) : une visite de l'ENS sera proposée avec des animations.
- Terrain OrceI (par Nadège Jodar et Jacques Cuisnier) : un 1er devis d'aménagement a été retenu. Certains travaux sont à ajouter (nivellement de terrain et terrain de pétanque), un second devis est en attente.
- Parution de la photo du Club Diamant dans le journal le Dauphiné libéré du 17 septembre (par Gilbert Batier) : des administrés rapportent qu'ils trouvent dommage que des personnes résidant sur d'autres communes profitent de la subvention de la commune. Mme le maire et les conseillers expliquent que tous les adhérents ont le droit de jouir des activités proposées par le Club subventionnées ou non par la commune.
- Saint Sorlin en roues libres (par Pierre-Yves Durand) : manifestation le 3 octobre de 14h à 18h. Il y a 40 inscrits pour le moment. Une dernière réunion pour finaliser l'organisation est prévue le 28.09.21.

Le prochain conseil aura lieu le 18 octobre 2021 à 20h30

Fin de séance : 22h40.